

EXTRAIT:

**GRAND
CHÂTELLERAULT**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 25

PRESENTS (23) : M.ABELIN, M.PEROCHON, M.SULLI, M.COLIN, M.PICHON, Mme LAVRARD, M.TREMBLAIS, Mme BOURAT, Mme BARREAU, Mme AZIHARI, M.MEUNIER, M.BEN EMBAREK, M.PREHER, M.BONNET, M.CHAINED, M.DAGUISE, Mme MOREAU, M.JUGE, M.BARBOT, M.GAUTHIER, M.GUIMARD, Mme PIAULET, M.MELQUIOND

POUVOIRS (0) :

EXCUSES (2) :
Mme DE COURREGES, M.HENEAU

Secrétaire de séance : Monsieur Mohamed BEN EMBAREK

RAPPORTEUR : Monsieur Mohamed BEN EMBAREK

OBJET : Attribution d'une subvention au collège DESCARTES dans le cadre du fonctionnement de la classe journalisme

Chaque année, plusieurs collégiens de la classe journalisme du collège René DESCARTES participent à l'élaboration du magazine mensuel "K'eskon Attend ", distribué gratuitement aux élèves de 3ème des collèges châtelleraudais ainsi qu'aux adolescents fréquentant les points jeunes de Grand Châtellerault, les centres sociaux-culturels et structures culturelles (médiathèques, bibliothèques).

Cette démarche a pour objectifs de :

- promouvoir la vie locale dans le domaine culturel, social, économique, sportif et musical,*
- développer une expression jeune qui fasse état des préoccupations et des points de vue des adolescents d'aujourd'hui.*

Les jeunes journalistes du magazine accordent une place aux jeunes acteurs du territoire, en recueillant leurs témoignages et leurs articles.

En parallèle, d'autres outils d'interactions avec les lecteurs sont développés : un blog, un café philo au sein du collège et hors collège, des articles dans le magazine châtelleraudais et dans la presse locale.

Compte tenu de l'intérêt local et communautaire de ce projet, Grand Châtellerault, au travers du 4, souhaite continuer à soutenir et pérenniser la réalisation de ce projet, dont le coût prévisionnel total s'élève aux alentours de 5 600€ pour une année scolaire (budget de 700€ par numéro édité). Le collège tire 6 numéros par an plus 2 numéros exceptionnels à l'occasion des rencontres du théâtre lycéen organisées par les 3T (en février 2018) et du concours Jeunes Talents organisé par le "4" en novembre 2018.

Il est proposé d'attribuer une subvention pour l'année civile 2018 de 2 500 € à la classe journalisme du collège René Descartes.

* * * * *

Délibération du bureau prise par délégation

du 23 avril 2018

n°20

page 2/2

VU la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU l'article I3.II.3.1 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif à la compétence " création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire",

VU la délibération n°1 du 5 décembre 2016 définissant les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,

CONSIDERANT la nécessité de poursuivre cette action d'intérêt local et communautaire,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide :

- d'attribuer une subvention de 2 500€ à la classe de journalisme du collège René Descartes au titre de l'année 2018,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Cette dépense sera imputée sur la ligne budgétaire 422.1/65738/5370

UNANIMITE

Certifié exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de Grand Châtellerault le 25/04/2018

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER